

Informations financières 2023 :

I. Informations financières simplifiées :

Les informations suivantes sont extraites du rapport général du commissaire aux comptes qui est consultable sur notre site internet. Elles visent à présenter, dans un format accessible et synthétique, complémentaire du format du CER (point 2), les principales sources de financement et principaux postes de dépenses de l'association en 2022.

RECETTES 2023

	2022	2023	Ecart
Cotisations personnes morales	209 500	215 500	6 000
Cotisations personnes physiques	20 655	14 407	- 6 248
Dons (personnes physiques et morales)	155 700	149 088	- 6 612
Cotisations Collectivités	71 000	79 500	8 500
Subventions/Fondations	139 094	152 768	13 674
Formations/Interventions	29 505	30 200	695
Divers (TI-S, Partenariat...)	14 419	11 445	- 2 974
Produits financiers	6 932	20 679	13 747
Ajustements	- 8 400	- 300	8 100
TOTAL	638 405	673 287	34 882 (+5.5%)

Le détail des recettes montre la progression des revenus en provenance des forums (Collectivités et Entreprises) ainsi que des fondation/subventions qui nous font confiance. En revanche nous faisons face à une baisse sensible du montant des cotisations et, dans une moindre mesure, des dons. Le Conseil d'administration a approuvé un renforcement de notre stratégie dans ce domaine pour revenir

à des niveaux plus compatibles avec le rayonnement et les actions de Transparency France. Les produits financiers ont sensiblement augmenté (et continueront à croître en 2024) grâce à la remontée des taux d'intérêts.

Ils nous ont apporté leur soutien en 2023 :

Plus de 15.000€ :

Open Society Foundations (15.400€), Orange (15.000€), Pernod Ricard (15.000€).

De 5.000 à 15.000€ :

ADP, Advant Altana, Artelia, BPI, Coca Cola, Crédit Agricole, Crédit Mutuel, Département du Morbihan, Département Seine Saint Denis, EDF, Engie, Essilor, Française des jeux, Grand Nancy, Métropole de Bordeaux, Métropole de Lyon, l'Oréal, La Poste, Proétic, RATP, Renault, Région Nouvelle-Aquitaine, RSF, Saint-Gobain, Société Générale, Suez, Ville de Nantes, Ville de Paris, Ville de Toulouse.

Moins de 5.000€ :

CFDT, Commission européenne, Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes, Espelia, Eurocompliance, Global Compact Réseau France, Ifaci, Labrador ethic et compliance, Seine saint Denis, Toit et Joie, Ville de Bobigny, Ville de Cannes, Ville de Grenoble, Ville de Lille, Ville de Rennes, Ville de Sceaux.

DEPENSES 2023

	2022	2023	Ecart
Charges de personnel	438 939	511 903	72 964 (+16.6%)
Prestations/communications/publications	15 725	34 410	18 685
Honoraires contentieux	25 236	19 245	- 5 991
Autres honoraires (CAC, Expert comptable, divers)	10 500	11 630	1 130
Loyer, location de salles, petits travaux	55 670	41 073	- 14 597
Administration/télécom/banque/fournitures	12 506	11 534	- 972
Déplacements/représentation	7 173	13 709	6 536
Dépenses numériques	6 193	6 833	640
Divers	2 402	5 281	2 879
TOTAL	574 344	655 618	81 274 (+14.2%)

II. Compte d'emploi des ressources 2023

Notice explicative

L'objet du compte d'emploi des ressources (ou « CER ») est de rendre compte, de manière lisible et accessible, de l'utilisation par une association des ressources qu'elle collecte auprès du public. C'est une information qui s'adresse donc principalement aux donateurs individuels, même si elle est de nature à intéresser l'ensemble des parties prenantes d'une association.

Il s'agit d'une obligation légale à laquelle notre association est soumise dans la mesure où nous faisons appel à la générosité du public sur notre site Internet. Le CER doit être établi chaque année pour chaque exercice comptable. Il fait partie de l'annexe des comptes et doit être certifié par le commissaire aux comptes.

Définition des missions sociales

La mission sociale de Transparency France ne nous conduit pas à apporter une aide matérielle directe à des publics bénéficiaires. Nous sommes une association de plaidoyer, ce qui veut dire que nous

conduisons essentiellement des actions de sensibilisation du grand public et des décideurs, ainsi que des actions d'apport d'outils et d'expertise au profit de tous ceux qui souhaitent agir contre la corruption.

L'ensemble de ces actions est détaillé dans le rapport moral de l'exercice. Elles sont conduites par les membres bénévoles de l'association, avec l'appui d'une équipe salariée qui comportait huit personnes en décembre 2023.

Affectation des charges et répartition des coûts

Les coûts directs associés à un projet déterminé (alerte éthique, biens mal acquis) sont naturellement rattachés aux charges des missions sociales.

S'agissant des charges de personnel, pour le responsable du plaidoyer vie publique, la responsable des relations avec le secteur privé, la responsable flux financier illicite, le chargé de mission forum des collectivités, le responsable de communication et l'alternant assistant communication, elles sont presque intégralement rattachées aux missions sociales. Pour la déléguée générale, la responsable juridique et financière et la chargée de fundraising, elles sont ventilées entre missions sociales, frais de recherche de fonds et frais de fonctionnement.

Nous considérons enfin qu'un certain nombre d'autres dépenses relèvent aussi directement de notre action de sensibilisation et de plaidoyer et donc de nos missions sociales : location de salles pour des réunions publiques, frais liés aux publications externes de l'association, frais de gestion du site Internet, qui est notre principal outil d'information, frais de déplacement pour participer à des rencontres avec des interlocuteurs divers (administrations, entreprises, ONG, étudiants, autres sections nationales de Transparency International à travers le monde).

Affectation aux emplois

124 600€ ont été collectés auprès du public en 2023.

Contributions volontaires

Enfin, nous nous efforçons de valoriser les nombreuses heures consacrées par nos membres bénévoles à la réalisation des actions de l'association. Nous avons dénombré, en 2023, presque 4 220 heures de travail bénévole, engagement moins important que celui de l'année précédente (environ 4 520 heures en 2022), valorisé à hauteur de 184 291 €.

N'hésitez bien sûr pas à nous faire part de toute remarque utile pour améliorer chaque année la pertinence et la lisibilité de notre CER.